



INFORMATION A LA PRESSE
28/03/2018

Consultation du solde des jours de congé pour raisons familiales en ligne sur MyGuichet.lu

L'assuré peut désormais consulter son solde des jours de congé pour raisons familiales 24h/24 et 7j/7 en se connectant à MyGuichet. Un certificat établissant ce solde peut également y être demandé et sera ensuite déposé sous format PDF dans la boîte de réception eDelivery de l'onglet caisse de maladie sous « Données » du MyGuichet.

Ce service s'ajoute aux autres démarches disponibles en ligne via MyGuichet de la CNS (changer les coordonnées bancaires, demander un certificat de coassurance, demander un certificat provisoire de remplacement de sa carte européenne d'assurance maladie, etc...).

Le nouveau congé pour raisons familiales est entré en vigueur début 2018. Il apporte davantage de flexibilité aux parents pour utiliser les jours de congés accordés pour la maladie et jusqu'à un âge plus élevé de leur enfant. Ainsi, la durée du nouveau congé pour raisons familiales dépend de l'âge de l'enfant et s'établit comme suit :

- Pour l'enfant âgé de 0 à moins de 4 ans accomplis : **12 jours**
- Pour l'enfant âgé de 4 accomplis à moins de 13 ans : **18 jours**
- Pour l'enfant âgé de 13 accomplis à moins de 18 ans et hospitalisé : **5 jours**

.....

Pour tout autre renseignement concernant la Caisse nationale de santé, le site www.cns.lu peut être consulté.

(Source : Département Communication, CNS)

Luxembourg, le 28 mars 2018